



# Rumegies Informations

Hiver 2022-2023

Notre clocher sous un ciel d'hiver

# MAIRIE DE RUMEGIES

95 rue Alexandre Dubois  
59226 RUMEGIES

Téléphone: 03 27 26 71 11  
Télécopie: 03 27 26 70 12

[mairie.rumegies@wanadoo.fr](mailto:mairie.rumegies@wanadoo.fr)

<http://www.rumegies.fr>

<http://www.facebook.com/Mairie-de-Rumegies-106279547794687/>

## Horaires de la Mairie

<u>Ouverture au public</u>	le lundi	- de 14h00 à 17h00
	le mardi	de 8h30 à 12h00 - de 14h00 à 17h00
	le mercredi	de 8h30 à 12h00
	le jeudi	de 8h30 à 12h00 - de 14h00 à 18h00
	le vendredi	de 8h30 à 12h00
	le samedi	de 9h00 à 12h00

En août, fermeture les après-midis.

## Permanences des élus

Permanence de Madame le Maire le matin sur rendez-vous de 10h à 12h

Permanence des adjoints le samedi matin sur rendez-vous de 10h à 12h

## Numéros utiles

Pharmacie Dheris	03 27 26 70 52	Urgences	15 ou 112
Médecin J-F Desfontaines	03 27 26 75 11	SAMU	15
Dentiste V. Degand	03 27 25 05 30	Pompiers	18
Bureau des infirmières	06 30 42 26 57	Gendarmerie	17
Kinésithérapeute		Saint-Amand	03 27 48 06 66
M. Roose	06 07 80 07 11	Centre Antipoison Lille	08 25 81 28 22
Mme Boutry	06 12 48 01 05	Centre Anti-Brûlures	03 20 44 56 10
Opticienne Mme Schembri	06 58 10 69 58	CHU Valenciennes	03 27 14 33 33
Psychomotricienne		Polyclinique Vauban	03 27 32 41 00
Mme Posez	06 74 33 79 01	Clinique du Parc St Saulve	03 27 23 92 95
Orthophoniste Mme Guiot	06 74 96 32 18	Maternité Valenciennes	03 27 14 32 53
Ecole du Ridoir	03 27 26 70 11	S.O.S. Mains	03 20 95 75 00
Ecole Immaculée Conception	03 27 26 71 43	Engie Urgences	08 00 47 33 33
		Enedis Urgences	09 72 67 50 59
Violences conjugales	3919	Noréade	03 27 99 80 20
Violences sur les enfants	119	Encombrants	09 69 39 10 89
Point d'accès au Droit	03 27 32 80 10	ILCG(Aides ménagères)	03 27 26 73 25

Médecin de garde 03 20 33 20 33

Pharmacie de garde : Se rendre à la gendarmerie avec l'ordonnance

## EDITORIAL

Chers Rumegeoises et Rumegeois,

Au nom des Adjointes, du Conseil Municipal, du CCAS, du personnel communal, je vous souhaite une très bonne année 2023. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, réussite ainsi qu'à vos proches.

L'année 2022 a permis de nous retrouver à l'occasion de moments de convivialité et de joie. Enfin, nous avons pu renouer avec nos manifestations et cérémonies qui font la vie du village.

Que l'an 2023 soit tout aussi animé !

Cette nouvelle année verra la fin des travaux de la Halle, menés par la CAPH, ainsi que la fin du chantier de la Rue Alexandre Dubois / Sécurisation de l'école du Ridoir / Abords de la Halle.

Un nouveau projet se concrétisera au travers du lancement de la rénovation de l'église Saint Brice.

La municipalité poursuivra ses actions tournées vers tous les Rumegeois, petits et grands: l'accueil périscolaire, les centres de loisirs, envers les aînés, avec le soutien bienveillant de son CCAS. Sans oublier les opérations telles que Village Propre, le Parcours du Coeur, la Chasse aux oeufs,... Merci aux élus, aux membres du CCAS investis dans ces animations.

C'est aussi l'occasion de remercier notre personnel administratif, périscolaire et technique, au service de tous, habitants et élus, en première ligne au quotidien, sans qui rien ne serait possible: merci à vous!

Merci également à toutes celles et ceux qui contribuent à rendre notre village dynamique et si agréable à vivre: les artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, le milieu associatif ainsi que la communauté éducative.

Que 2023 vibre de cette belle énergie! Belle année à tous!



Le Maire

Anne Sophie GHESQUIERE



*Rumegies Info Hiver 2022-2023  
Rédaction : La Commission Communication  
Mise en page : Jean-Luc MARCANT*

# Les conseils municipaux

(Vous trouverez ci-dessous les principales décisions prises en Conseil Municipal depuis le dernier Rumegies Infos Automne 2022. Les délibérations complètes sont consultables au panneau d'affichage après chaque conseil)



Par délibération du 9 juin 2022, le conseil a acté de la dématérialisation des délibérations sur son site internet. Pour votre complète information, nous vous invitons à consulter l'intégralité des conseils municipaux ayant eu lieu **depuis le 1er juillet 2022** sur notre site internet <https://www.rumegies.fr/>

## Conseil municipal du 29 Septembre 2022

- **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) – Circuit "Rumegies, de chapelle en chapelle".**

Après présentation par Madame le Maire du circuit "Rumegies, de chapelle en chapelle", le conseil municipal décide d'inscrire les voiries concernées au PDIPR et d'autoriser le Département à réaliser le balisage des itinéraires.

- **Acquisition d'un terrain pour extension du cimetière.**

Au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, un emplacement est réservé pour l'extension du cimetière. Suite à la mise en vente de la parcelle A3818, les élus décident de l'acquisition par voie amiable d'une partie de la parcelle en question (496m<sup>2</sup>) pour un montant de 818€.

- **Acquisition d'un terrain pour liaison douce.**

Madame le Maire rappelle qu'un emplacement est réservé au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour une liaison douce reliant le parking de la mairie au parking de l'église. Les propriétaires ont accepté la vente des parcelles A1471 et A1472 (303m<sup>2</sup>) à la commune, au prix des Domaines (35€ le m<sup>2</sup>). Il s'agit ici d'une première étape pour les acquisitions à venir dans le cadre de ce projet.

- **Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN.**

Actées pour les communes de VENDEUIL (Aisne) [Eau potable], HERMIES (Pas de Calais) [Eau potable, Assainissement collectif, Défense Extérieure contre l'Incendie], ETERPIGNY et OPPY (Pas de Calais) et GONDECOURT, NEUVILLE SUR ESCAUT et MOEUVRES (Nord) [ Défense Extérieure contre l'Incendie]

- **Acceptation du don – Dissolution du Club de Volley Ball.**

Lors de son assemblée générale du 22 mars 2022 portant dissolution de l'association, le Volley Club de Rumegies a décidé d'octroyer à la commune un don en matériel et également un don numéraire d'un montant de 2 514,54€, pour son centre de loisirs. Le conseil municipal prend acte du don dont l'emploi sera décidé en commission Accueil de Loisirs.

- **Enquête publique du 19 septembre au 18 octobre 2022 – Programme d'aménagement et de lutte contre les inondations de l'Elnon.**

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet des trois zones d'expansion de crues (ZEC) sur les communes de Rumegies, Lecelles et Mouchin.

## Conseil municipal du 6 Décembre 2022

- **Réhabilitation du clos et du couvert de l'église Saint Brice de Rumegies – Approbation du programme et de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération.**

En date du 23 novembre 2020, la Commune de Rumegies a sollicité la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut afin de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre de la réfection de l'Eglise Saint-Brice située sur le territoire communal.

Par délibération n°22119 en date du 27 juin 2022, le Conseil Communautaire a décidé de renouveler le dispositif d'accompagnement communautaire à la réhabilitation du clos et du couvert des Eglises et suite à cette décision, il est

envisagé de mettre en place un mandat de maîtrise d'ouvrage en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut afin de réaliser le projet de réhabilitation de notre Eglise.

Il est précisé que ce mandat s'exécutera en application des dispositions de l'article L2422-5 et suivants du Code de la Commande et qu'à ce titre, la CAPH agira en qualité de mandataire de la Commune afin de réaliser en notre nom et pour notre compte l'ensemble des opérations nécessaires à la réhabilitation de l'Eglise.

Afin d'engager la mise en œuvre opérationnelle de l'opération, il appartient à notre Commune, conformément aux dispositions précitées, d'arrêter au préalable le programme ainsi que l'enveloppe prévisionnelle de l'opération.

### 1. Concernant le programme de l'opération

Le diagnostic mené par la Commune en juin 2021 conclut à un mauvais état sanitaire général du clos et du couvert de l'édifice nécessitant la mise en place d'un programme de travaux ambitieux destiné à la sauvegarde de l'intégrité de l'ouvrage.

Le programme de l'opération prévoit tout d'abord la réalisation de prestations d'études dont notamment :

- L'exercice d'une mission de maîtrise d'œuvre bâtementaire,
- L'exercice des missions de coordination SPS et de contrôleur technique,
- L'exercice d'études et diagnostics préalables (ex : relevés topographiques, diagnostics amiante et plomb etc),

Outre ces prestations d'études, les travaux projetés sur l'Eglise Saint-Brice impliquent la mobilisation de plusieurs corps d'état dont notamment : Maçonnerie - pierre de taille / Charpente - menuiserie – traitement / Couverture / Réfection des vitraux / Staff - enduits.

### 2. Concernant l'enveloppe prévisionnelle de l'opération

Pour l'ensemble du programme déterminé ci-dessus, l'enveloppe financière prévisionnelle affectée à l'opération par le maître de l'ouvrage est estimée à 2 239 227€HT toutes dépenses confondues.

Le conseil municipal valide le programme et l'enveloppe prévisionnelle ci-dessus.

### **• Réhabilitation du clos et du couvert de l'église Saint Brice de Rumegies – Conclusion de la convention de mandat avec la CAPH et délégation de compétence accordée au maire pour la gestion des marchés publics entrant dans le cadre de l'opération.**

L'assemblée autorise Madame le Maire à signer la convention de mandat avec la CAPH et lui délègue la compétence lui permettant de prendre toute décision en matière de préparation, de passation et d'exécution des marchés conclus suivant la procédure adaptée entrant dans le cadre de l'opération.

### **• Finances.**

Le conseil municipal valide la décision modificative n°2 au budget primitif 2022, ouvrant des crédits supplémentaires au compte 2031 dans le cadre de l'engagement d'une étude de faisabilité pour la rénovation conjointe de deux bâtiments communaux: la salle des fêtes et l'ancienne mairie/école rue Alexandre Dubois.

Les crédits d'investissements 2023 ouverts avant le vote du budget primitif 2023 sont actés par l'assemblée à hauteur de 46 000€.

### **• Centre Aquatique Le Dragon d'Eau de Saint Amand les Eaux – Renouvellement du contrat de prestations intégrées.**

Le conseil municipal a acté le renouvellement (12 mois reconductible 4 fois) du contrat de prestations intégrées avec la Société Publique Locale pour l'apprentissage de la natation ainsi que la prise en charge en terme de transport et l'accès préférentiel à l'équipement pour les habitants de la commune.

### **• Personnel communal**

Le conseil municipal a entériné:

- le régime des autorisations spéciales d'absence, leur nature et leur durée, après avis du Comité technique Paritaire.
- la réévaluation du montant des cartes cadeaux de fin d'année (de 20 à 25€ et de 40 à 45€)
- dans le cadre de l'action sociale (comité d'entreprise), l'adhésion à compter du 1er janvier 2023 au contrat PASS Territorial du Centre de Gestion du Nord, via son prestataire Plurelya, avec un forfait de 249€ par agent; et la résiliation du contrat avec le CNAS.

### **• Subvention exceptionnelle – Association RYU Karaté de Rumegies**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association RUY KARATE CLUB sollicite une subvention exceptionnelle pour le renouvellement d'une partie des tapis du tatami, dégradés suite à un sinistre dégât des eaux. Les élus décident du versement de 1 500€ pour couvrir le renouvellement de 10 tapis.

## LE CENTRE DE LOISIRS – Octobre 2022

### Le thème du centre de loisirs de octobre 2022: " L'infiniment petit!"

Il a fallu se faire tout petit pour se confondre avec nos invités. Parmi les minimoys, les lilliputiens, les schtroumpfs, les enfants ont rencontré beaucoup de petits personnages farfelus !

Et qui dit infiniment petit dit le monde des insectes!

Grâce à Vincent, ce petit monde n'a plus de secrets pour les maternels et une partie des 6/8 ans. Ils ont été à la chasse aux papillons, coccinelles, scarabées, sauterelles afin de les regarder de plus près et en apprendre un peu plus sur eux. Merci au propriétaire et à l'exploitant du champ d'avoir permis ces observations!

Pour les autres groupes, Vincent a donné ses trucs et astuces pour dessiner les petits animaux de chez nous : le triton et la coccinelle. Les enfants ont fait ressurgir l'artiste qui sommeille en eux!

Et bien sûr, n'oublions pas les séances de cinéma : "Koati" pour les petits et "Krypto et les super-animaux" pour les plus grands, ainsi que les activités mises en place par l'équipe des animateurs.

Notre partenariat avec le Département du Nord a permis aux maternels de découvrir le baby-basket, l'athlétisme pour les 6/8 ans et le football américain pour les + 9 ans.

A bientôt pour d'autres aventures!



## PLANNING Centre de Février du 13 au 17 février 2023

**Pour les enfants préinscrits**, fiche de confirmation disponible en Mairie, sur le site internet et la page Facebook "Mairie de Rumegies" **à partir du samedi 7 janvier midi** et à déposer en Mairie entre le 9 janvier et le 14 janvier 2023 **en fonction des places disponibles**

**Pour les enfants non préinscrits**, dossiers d'inscription disponibles **à partir du 16 janvier 2023 en fonction des places disponibles**

## PLANNING Centre d'Avril du 17 au 21 avril 2023

**Pour les enfants préinscrits**, fiche de confirmation disponible en Mairie, sur le site internet et la page Facebook "Mairie de Rumegies" **à partir du samedi 11 mars midi** et à déposer en Mairie entre le 13 mars et le 18 mars 2023 **en fonction des places disponibles**

**Pour les enfants non préinscrits**, dossiers d'inscription disponibles **à partir du 21 mars 2023 en fonction des places disponibles**

## OFFRE D'EMPLOI



La commune recherche des animateurs titulaires du BAFA  
Pour ses centres de loisirs de février et avril 2023

*Tu es dynamique, motivé et inventif ?*

*Tu as le sens des responsabilités*

*et tu aimes travailler en équipe ?*

Croisons nos imaginaires.

Un poste à pourvoir du 13 au 17 février 2023.

Deux postes à pourvoir du 17 au 21 avril 2023

Contact et renseignements auprès de la mairie :

[mairie.rumegies@wanadoo.fr](mailto:mairie.rumegies@wanadoo.fr)

03 27 26 71 11

## HALLOWEEN à Rumegies

Tous les ans, les animateurs organisent et encadrent bénévolement les enfants pour une chasse aux bonbons dans tout le village.

Cette édition 2022 a été un franc succès!

Parents et enfants sont venus en nombre, déguisés en charmants monstres, sorcières et autres créatures ou personnages.

La chasse très fructueuse grâce à la générosité de tous les habitants s'est terminée Place du Vert Pont. L'estaminet Chez Clo Au Vert Pont a pris le relais pour proposer soupe et concours de citrouilles.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette manifestation réussie!



# SIAVED

Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets

## SIÈGE DU SIAVED

5, route de Lourches  
59282 Douchy-les-Mines

[infos@siaved.fr](mailto:infos@siaved.fr)

## OUVERTURE AU PUBLIC :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Créé en 1977, le SIAVED est un syndicat qui collecte, traite et valorise les déchets de ses 3 intercommunalités adhérentes : la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Acteur dans le développement durable de son territoire, le Syndicat travaille dans l'intérêt de la population au travers des missions suivantes:

- La réduction de la quantité et de la toxicité des déchets,
- La collecte des déchets pour les communes de la CA de La Porte du Hainaut et de la CA du Caudrésis-Catésis,
- La gestion de notre réseau de 16 déchèteries,
- Le traitement et la valorisation des déchets par la valorisation énergétique, la valorisation matière, la valorisation organique et l'enfouissement.

Le SIAVED intervient sur 113 communes, pour un total de 294 468 habitants répartis au travers de 3 intercommunalités :

- **La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut**\_(CAPH),
- **La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent**\_(CCCO),
- **La Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis**\_(CA2C).

## NOUVEAU - À partir du 1er Janvier 2023, tous vos emballages se trient !

Des nouvelles consignes de tri s'appliquent à partir du 1er janvier 2023.

Plus de doute, seulement une question à se poser : "**Est-ce que mon déchet est un emballage ?**"

A compter du 1er janvier 2023, **TOUS** les emballages:

>en plastique (flacons, pots de yaourt, suremballages, blisters, barquettes, bouteilles, ...)

>en métal (couvercles, capsules de café, feuilles d'aluminium, opercules, plaquettes de médicament, ...)

se trient.

Ils seront à déposer dans la poubelle de tri JAUNE!

Attention pour les objets en plastique (jouets, ustensiles de cuisine, ...), ils sont à déposer en déchèterie.

Pour le verre rien ne change: direction la poubelle de tri VERTE!

## POINT INFO DÉCHETS :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 0 800 775 537 (numéro vert)

[pointinfodechets@siaved.fr](mailto:pointinfodechets@siaved.fr)

## CALENDRIER DE COLLECTE 2023

Distribué mi décembre 2022

Disponible sur le site <https://www.siaved.fr/votre-calendrier-de-collecte>

## DEMANDEZ/RÉPAREZ VOTRE BAC DE COLLECTE

Votre bac a été détérioré ou volé ? Il est devenu trop grand ou trop petit ?

Le SIAVED assure directement la mise à disposition de nouveaux bacs et le remplacement des bacs usagés.

Vous pouvez effectuer votre demande :

- en appelant le 0 800 775 537 (numéro vert, appel gratuit).  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ou en renseignant le formulaire en ligne:

<https://www.siaved.fr/demandez-reparez-votre-bac-de-collecte>



## LES ENCOMBRANTS

Le ramassage de vos encombrants à domicile est gratuit.

### Comment procéder ?

Pour vous débarrasser de vos encombrants, appelez le 09 69 39 10 89 (appel non surtaxé), du lundi au samedi, de 08h00 à 18h00.

Il suffira de préciser le type d'encombrant et leur volume. Le jour convenu, vous devrez les déposer devant votre domicile avant 8h00.

Attention :

- Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer,
- Limite de 3m<sup>3</sup> (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement,
- Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80 m et peser plus de 70 kg,
- Ramassage dans les 2 semaines maximum après la prise de rendez-vous.

## Les encombrants, c'est aussi en DECHETERIE

Vous ne souhaitez pas attendre ? Vous pouvez toujours vous rendre directement dans les déchèteries du SIAVED.

**SAINT-AMAND-LES-EAUX** Déchèterie fermée le jeudi et les jours fériés.  
ZA du Moulin Blanc, Rue du champ d'Oiseaux (entrée 2).

**MORTAGNE-DU-NORD** Déchèterie fermée le mardi et les jours fériés.  
18 place de la gare.

### Horaires :

Été (à partir du 28 mars) :

- Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h30
- Le dimanche de 9h00 à 12h00

Hiver (à partir du 31 octobre) :

- Du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
- Le dimanche de 9h00 à 12h00

## Pour entrer en déchèteries, utilisez le PASS'DECHETS

Pour l'obtenir, vous devez remplir obligatoirement le formulaire disponible sur le site internet du SIAVED, à la mairie ou la déchèterie la plus proche de chez vous. Vous devrez ensuite y joindre les pièces justificatives demandées et renvoyer le tout au SIAVED, 5 route de Lourches, 59282 DOUCHY LES MINES.

**Attention :** Seul le premier badge est gratuit.

N'oubliez pas d'envoyer votre règlement par chèque à l'ordre du trésor public pour toute demande de badge supplémentaire.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Votre badge vous parviendra par courrier.

**A NOTER:** Une entreprise a son propre Pass'Déchets. En tant que professionnel, une entreprise ne peut, en aucun cas, demander et donc utiliser le Pass'Déchet d'un particulier pour lequel elle réalise des travaux.

**Les DEPOTS SAUVAGES sont strictement interdits et punis par la loi !**

## DISPOSITIF DE GESTION DES DÉCHETS AMIANTÉS SUR LE TERRITOIRE DU SIAVED

1

### PRENDRE UN RDV



- Appelez le SIAVED au **03 27 43 44 45** du **lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00** ou par mail : [amiante@siaved.fr](mailto:amiante@siaved.fr).
- Un agent vient à votre domicile afin d'estimer la quantité d'amiante à enlever avant démontage et vous donner quelques conseils.
- Le nombre de sacs «amiante» appelés «Big Bag» est défini selon le volume et un devis est établi pour la fourniture du (des) sac(s) (tarif : 30€ le «big bag»).

### COLLECTE DE L'AMIANTE

2

**Attention, depuis la mise en place de ce système, l'amiante n'est plus accepté en déchèteries !**

- Une fois le devis accepté, les sacs vous sont livrés. Il vous suffit ensuite de les remplir (le remplissage et le conditionnement est fait par vos soins).
- Déposez les sacs à l'endroit déterminé par la personne du SIAVED où ils seront collectés à la date convenue.



**L'amiante est un matériau dangereux, le port d'une combinaison, de gants et d'un masque est VIVEMENT CONSEILLÉ !**

**Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.**

février 2021

Pour tout complément d'informations, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante  
[amiante@siaved.fr](mailto:amiante@siaved.fr)

# FLASH INFOS

## Travaux NOREADE

Article La Voix du Nord - <https://www.lavoixdunord.fr>

***Pour plus de débit, le château d'eau de Rumegies bientôt relié à Landas***

***Par Murielle Tison-Navez, journaliste de la VDN***

Noréade réalise de gros travaux afin de relier les réservoirs de Rumegies et de Landas. Avec deux objectifs : refaire fonctionner le premier à l'arrêt depuis plus de deux ans et augmenter la pression dans les canalisations de cette commune et des environs.

Le projet d'interconnexion entre les châteaux d'eau de Rumegies et de Landas n'est pas un projet récent. En 2020, nous annoncions que les travaux étaient prévus à partir de 2021. Ils ont donc pris du retard. En fait, ce projet s'inscrit lui aussi dans l'autoroute de l'eau, lancée voilà plus de trente ans par le Siden-Sian et ses régies Noréade.

L'objectif est de sécuriser l'approvisionnement en eau des 644 communes dépendant de son réseau (11 000 km de conduites de distribution). En 2021, par exemple, ce sont 53,7 millions de mètres cubes d'eau potable qui ont été consommés par les 387 000 abonnés.

Rumegies, comme Lecelles et Saméon, font partie, dans le secteur, des communes situées bien au-dessus du niveau de la mer. Conséquence : il faut de la pression pour les alimenter correctement. Or, le château d'eau de Rumegies (500 m<sup>3</sup>) à la limite de Saméon, n'est pas haut, ce qui n'aide pas à donner de la puissance au liquide partant vers les robinets des habitations. Devant les difficultés d'alimentation, Rosult, Sars-et-Rosières, Lecelles, Saméon et Rumegies ont été rattachées à Millonfosse (2x500 m<sup>3</sup>) et le réservoir local mis à l'arrêt.

Les travaux actuels ont pour but d'amener par Landas de l'eau à Rumegies, le château d'eau pévélois étant lui-même connecté à celui de Marchiennes depuis sept ans. « Quand il y a des grosses chaleurs comme cet été, il y a peu de tirage dans ces villages de l'Amandinois », valide le responsable des travaux du centre Pecquencourt Sud qui espère arriver au réservoir de Rumegies d'ici à la fin décembre.

Pour l'heure, le chantier est à l'entrée de Saméon, rue du Vieux-Condé. Il lui reste à passer toute la rue de Tournai et une partie de la rue Jean-Rache pour arriver au pied de l'édifice. 724 000 € ont été budgétés pour cette interconnexion.

Selon Anne-Sophie Ghesquière, maire Rumegies, la commune partagera avec Saméon les frais de réfection de la chaussée de la route devant la construction du Siden.

La liaison permettra aussi d'améliorer la défense incendie car une pompe va compenser la petite taille du château d'eau, car ce type d'ouvrage n'est jamais rehaussé.

D'autres travaux sont prévus à partir de janvier sur le réservoir lui-même, « encore en bon état » selon le responsable pecquencourtois. Les conduites vont être remplacées ainsi que l'armoire électrique. Au total 350 000 € vont être dépensés pour la rénovation de l'édifice sur un budget total consacré aux réservoirs de 3 M € par an. Quant à la mise en route, elle est prévue pour le premier semestre 2023.

## Des artisans en Or



Mardi 15 novembre matin, les artisans Boulangerie Delbassé et Traiteur Beukenne ont été mis à l'honneur, en présence de Anne Sophie Ghesquière Maire et de Michel Pidoux adjoint, par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, valorisant ainsi leur savoir-faire.

"Artisan en Or", la marque des métiers de bouche de la Région Hauts-de-France, portée par la CMA Hauts-de-France.

<https://www.artisanenor.fr/>



## Une médaille d'or



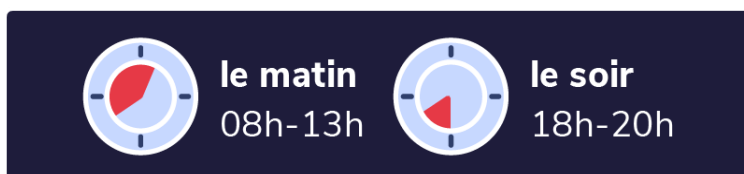
Toutes nos félicitations vont à Rémy Beukenne qui a remporté la médaille d'or au concours national du meilleur boudin blanc dans la catégorie "Créativité". Sa réalisation est un Paris-Brest de boudin blanc "façon grand-mère".

# LE DELESTAGE ELECTRIQUE

Le délestage électrique est une solution de dernier recours, mise en oeuvre en cas d'extrême nécessité.

**Le délestage** est une interruption volontaire et momentanée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Cette mesure est destinée à retrouver l'équilibre entre l'électricité injectée et celle tirée du réseau.

Si elles doivent être déclenchées, les coupures d'électricité ont lieu pendant les périodes de pics de consommation, c'est-à-dire le **matin entre 8 heures et 13 heures et le soir entre 18 heures et 20 heures**. Elles durent **2 heures maximum, en continu**.



Quand un dispositif de délestage est prévu, les usagers sont informés:

- à J-3 au niveau national, sans connaissance de la zone géographique ciblée
- à J-1 (la veille) aux alentours de 17 heures en consultant l'application EcoWatt



Consultez le site **ECOWATT** <https://monecowatt.fr> et/ou Téléchargez l'application.

Pour informer sur l'état de la production électrique et sur les risques de coupures d'électricité, RTE a lancé l'application **EcoWatt**. Ce dispositif a été créé pour permettre à chacun de pouvoir agir sur sa consommation d'électricité et anticiper les risques de coupures de courant.

Cette application informe en temps réel sur l'état du réseau électrique français et permet aux usagers de recevoir des notifications les informant des jours de tension sur le réseau, les risques de coupures d'électricité ainsi que les gestes à adopter pour diminuer au mieux leur consommation d'électricité.



## IMPORTANT:



Durant la coupure électrique, les réseaux téléphoniques fixes et mobiles ne fonctionnent pas. **En cas d'urgence, composez le 112** (seul ce numéro reste opérationnel quelque soit l'état du réseau)



En cas de délestage avéré sur la commune, la municipalité prendra contact avec les personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables.



Si la coupure est programmée entre 8h et 13h, **l'école du Ridoir** sera alors fermée le matin. Les enfants seront accueillis l'après midi **dès 13 h** mais **sans service de cantine**. En cas de coupure et de fermeture le lendemain matin, la Directrice enverra un message à tous les parents la veille au soir, via l'ENT.

## RUMEGIES : QUAND LA MÉMOIRE SE REPRODUIT SUR UNE FRESQUE EN CÉRAMIQUE !

Marc Debersée

Commission historique du Nord  
Espace Mémoire et Patrimoine de Rumegies

Le visiteur qui emprunte le circuit des chapelles à Rumegies ou qui s'attarde dans le petit hameau de Belzannois ne saurait passer devant la maison n° 355, propriété de M. et Mme Pollet Berthe sans remarquer sur son pignon une remarquable céramique constituée de 150 carreaux.

Haute de 2,25 mètres, large de 1,5 mètre, cette œuvre d'art peu banale représente la vue d'un ancien village. En fait, il s'agit du village de Rumegies tel qu'il figure au XVII<sup>e</sup> siècle dans les célèbres albums du duc de Croÿ. Signalée par M. Hervé Tonnel, lui-même contacté auparavant par M. Cyril Glorieux, secrétaire de l'association « Mémoire de Lesquin », cette page du patrimoine mérite une explication.

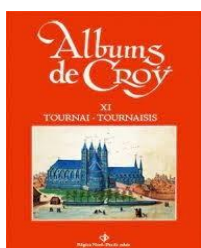


### *Une initiative personnelle à partir d'une idée de la municipalité :*

C'est en 1988 que M. et M<sup>me</sup> Jacky Troquette font l'acquisition d'une ferme sise au 355 du hameau de Belzannois à Rumegies. Quelques années plus tard, en décembre 1996, le maire de l'époque, Francis Lacquement, propose pour le bulletin municipal de faire figurer la gravure de l'album comme couverture de la publication annuelle. C'est alors que les époux Troquette pensent à reproduire la vue de Rumegies sur leur pignon.

Ils sont en contact avec un maçon portugais qui accepte de concrétiser le projet et se rend au Portugal avec la couverture du bulletin... Les carreaux sont fabriqués sur commande et ils sont posés dans le courant de l'année 1997. Depuis le quart de siècle que cette fresque a été réalisée, on doit constater la bonne tenue aux épreuves du temps. Quelques éclats minimes sont cependant perceptibles, dus au gel consécutif à quelques (rares) hivers rigoureux.

### *Les albums du Duc de Croÿ*



Les albums du Duc Charles de Croÿ (1560-1612) sont une collection d'albums et cartulaires richement illustrés de gouaches du peintre Adrien de Montigny représentant des paysages et cartes de tous les villages des anciens Pays-Bas espagnols. Ces derniers couvraient le sud de la Belgique actuelle et le Nord de la France, Rumegies étant à l'époque rattaché au Tournaisis.

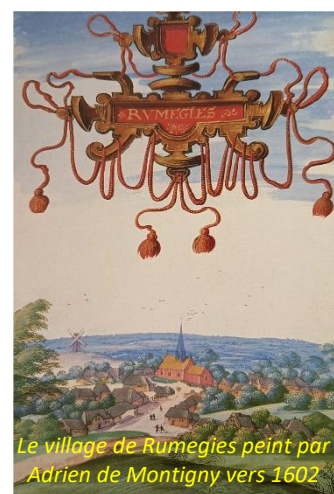
Ces documents sont une source unique d'information sur les paysages et l'architecture de la Renaissance, l'ensemble des albums ayant été réalisé entre 1598 et 1609 et l'album concernant Rumegies datant de 1602.

### *Le village de Rumegies au début du XVII<sup>e</sup> siècle*

Il faut signaler que si l'intérêt de reproduire une vue des villages de l'époque est indéniable, force est de constater que beaucoup de villages souffrent d'imprécisions, voire d'inexactitudes ou de présentations approximatives.

Pour Rumegies, on doit reconnaître que la perspective est exacte. Au premier plan, la route vient de Saint-Amand. Elle correspond à l'actuelle rue du Grand Chemin. Elle débouche sur l'ancien café de la Bascule. A gauche, la route rejoint Saméon par la rue Morimetz. A droite, la vue représente l'actuelle rue Eugène Millecamps, anciennement la rue des Charnez.

Au bout de cette route, à hauteur du café du Vert Pont, une route s'engage à droite, c'est encore aujourd'hui la rue Molière et la direction de la frontière.



C'est au niveau de l'église que l'imprécision est flagrante. Le virage à gauche est bien représenté mais l'église se trouve en réalité non pas au bord de la place mais quelques centaines de mètres plus loin, à droite de l'actuelle rue de l'Eglise. L'auteur a déplacé volontairement le bâtiment pour mettre en perspective par rapport à la voie principale qui traverse encore aujourd'hui le village, héritière du « Grand chemin de Valenciennes ».

La commune de Rumegies conserve dans ses archives un très intéressant terrier de 1663, où figurent quelques planches de parchemin reproduisant le réseau routier du village. On est surpris par l'étonnante permanence de ces voies, toujours très sinueuses et qui sont restées immuables. Les rues qui traversent le village sur la gravure d'Adrien de Montigny seront les mêmes jusqu'à notre époque

De même, concernant l'église la ressemblance est indéniable entre les deux documents. Cette église qui a précédé le bâtiment actuel du XVIII<sup>e</sup> siècle se trouvait parallèle à la route et était orientée perpendiculairement à l'église actuelle. Autre détail prouvant finalement la fiabilité de l'album de Croÿ, du moins en ce qui concerne Rumegies. Un moulin à vent se remarque, à l'arrière plan, à gauche. Si la butte sur laquelle il se trouve est exagérée, ce moulin qui appartenait à l'abbaye de Saint-Amand, figure également sur le terrier de 1663. Le lieu dit de la Couture du Moulin atteste le souvenir.



La rue du Grand Chemin



Rue des Charnez

### La permanence séculaire des axes routiers

De l'album du Duc de Croÿ au cadastre actuel, en passant par le terrier de 1663 et la carte des frontières de 1773, la permanence dans le temps des axes de communication reste constante à Rumegies comme très souvent dans les autres villages de Pévèle.

C'est à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que certaines modifications s'opèrent. Ainsi, à Rumegies, l'entrée du village en provenance de Mouchin est radicalement transformée en 1842 par une route rectiligne qui évite les virages du hameau des Trois Magots.

C'est bien sûr au cours des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles que les transformations du réseau de communication seront les plus visibles dans nos villages de Pévèle. A Rumegies, il n'y a pas eu de changement depuis 1842 et le village continue à être connu pour ses nombreux virages qui étaient souvent redoutés par l'automobiliste au temps des pavés glissants...



Carte des frontières - 1773



Carte topographique de Rumegies

### Bibliographie

- DEBERSEE M., *Rues, chemins et lieux-dits, mémoire vivante de Rumegies*, Commune de Rumegies, 2003
- DEBERSEE M., *Rumegies Autrefois*, Commune de Rumegies, 2006.
- DUVOSQUEL J. Marie, *Albums de Croÿ*, Tome XI Tournai-Tournais, 1991.
- PLATEAUX Alain, *Les églises de la Pévèle française*, SHPP, 1990.

Cet article, publié dans la revue de la fondation de Pévèle numéro 66 juin 2022, a reçu l'approbation du directeur de cette revue pour être intégré dans le « Rumegies Information ».

# ANIMATIONS

## Dimanche 16 octobre – Le repas des aînés



Avant le traditionnel banquet des aînés, des membres du CCAS se sont rendus chez la doyenne et le doyen de notre commune. Un moment précieux de rencontre, d'échanges pour remettre un présent, fleurs ou colis à Madame Georgette Debonnet et Monsieur Robert Delamette.

Un délicieux repas et un bel après midi organisés ensuite par le CCAS de notre commune : convivialité, bonne humeur et ambiance festive et dansante étaient au rendez-vous !

Le mot d'accueil de Madame le Maire a mis à l'honneur la doyenne et le doyen de l'assemblée ; un bouquet de fleurs et un panier garni leur ont été remis.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de ce moment (avant, pendant et après !) : notamment les membres du CCAS, les élus du conseil municipal, le personnel administratif et technique. Merci également aux commerçants et artisans pour leurs prestations de qualité !

## Vendredi 11 novembre – Commémoration de l'armistice 14-18



En présence des anciens combattants, de nombreux enfants et parents, des directrices et institutrices des deux écoles, des représentants des associations, des élus et membres du CCAS, Madame le Maire a mené la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, et a rendu hommage avec ses adjoints aux combattants, aux morts et blessés, militaires et civils, de ce conflit dévastateur. Une tragédie historique qui trouve malheureusement encore un écho de nos jours.... L'occasion de se recueillir également à l'évocation des militaires français décédés en opération extérieure en 2021 et 2022.

L'harmonie de Rumegeis a accompagné musicalement cette cérémonie et le défilé jusqu'à la stèle du souvenir au cimetière.

Merci à toutes et à tous pour la participation à ce devoir de mémoire si important.

## Samedi 3 décembre – Visite de Saint Nicolas

Saint Nicolas et le Père Fouettard ont rendu visite aux petits Rumegeois ce samedi après midi. Au programme: séances photos, distribution de papillottes, un colis surprise pour les enfants. Un accueil café/chocolat attendait les accompagnateurs pour un moment de convivialité apprécié.

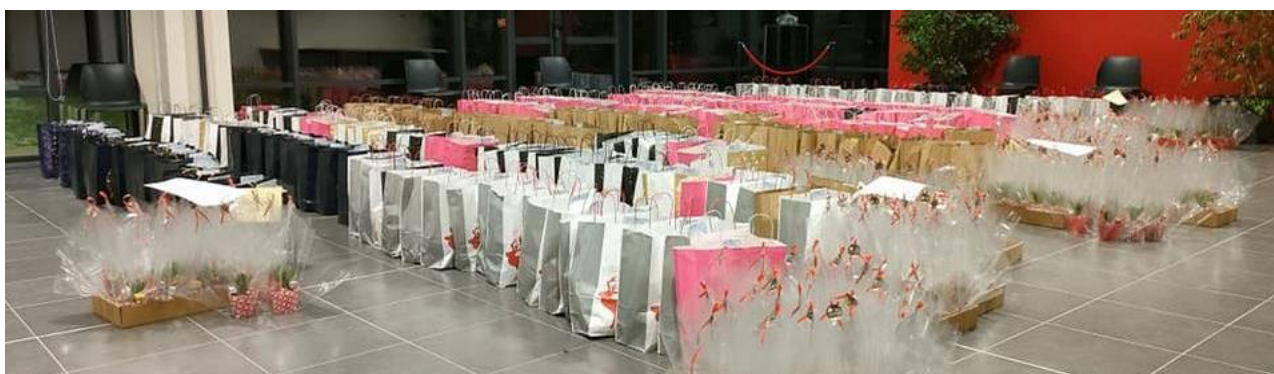


## Mardi 13 décembre – Remise du colis au personnel



Ce mardi soir, les élus ont remis aux agents communaux et à leurs enfants un colis festif: l'occasion de les remercier pour le travail accompli tout au long de l'année, avec le sens du service public, en soutien aux élus et à la population.

## Samedi 17 décembre – Distribution du colis des aînés



Les membres du CCAS et les élus du conseil municipal ont bravé de bon matin les températures extrêmes (-8°C !!) lors de la distribution des colis.

Un moment privilégié pour rencontrer nos aînés, faire connaissance avec les nouveaux résidents, prendre des nouvelles des plus isolés ...

Colis élaborés et confectionnés par les élus et le personnel communal.

Produits choisis avec et chez les producteurs et commerçants locaux.

Merci à toutes et tous pour l'excellent accueil et cette opération rondement menée !

## Samedi 24 décembre – Marché de Noël



Le marché de Noël sur la place du Vert Pont a permis de se retrouver autour d'un verre de vin chaud, avant ou après ses emplettes chez les commerçants rumegeois.

Cette année, le Père Noël était présent pour les photos et dernières commandes.

Les animateurs du centre de loisirs ont mis à l'oeuvre leurs talents pour des maquillages de fêtes.

Chez Clo , Fresh FoodTruck, Bleu Coquelicot, Betty Façon Couture et Catherine Gérin complétaient ce dispositif en proposant gourmandises, fleurs, et cadeaux en musique grâce aux nombreux morceaux joués par notre harmonie. Merci à toutes et tous pour leur participation et investissement !

## LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET REALISATIONS 2022



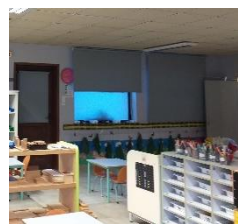
Acquisition  
d'une autolaveuse



Acquisition  
d'une remorque



Tables Pique-nique  
à la douane



Nouveaux stores  
école du Ridoir



Purificateurs dans  
les classes de  
l'école du Ridoir



Nouveaux défibrillateurs  
et remplacement  
des anciens



Réfection des  
bancs du village



Radars pédagogiques  
rue Angèle Lecat  
rue du Grand Chemin



Parterres créés par les  
services techniques  
rues des 3 Magots,  
de l'église et à la douane



Fresque créée par les  
enfants et LEM



## LES CHANTIERS EN COURS

### La Halle



La fin des travaux, menés par la CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut), est estimée à mai 2023, compte tenu des dernières interruptions pour cause de difficultés d'approvisionnement ou d'intempéries.



### Requalification de la Rue Alexandre Dubois Sécurisation de l'école du Ridoir – Abords de la Place Blanche de Sauw

La première phase des travaux est désormais terminée. La seconde partie "Abords de la Place Blanche de Sauw" sera réalisée après les travaux de la Halle.

### Rénovation de l'église Saint Brice

La convention de mandat entre la CAPH et la commune a été signée fin décembre 2022. Elle entérine l'assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par la CAPH sur ce dossier, ainsi que le portage financier de l'opération pour le clos et couvert de l'édifice.

La commune réglera le solde de l'opération (dépenses effectuées par la CAPH, déduction faite des financements et subventions obtenus) sur 12 ans maximum, sans intérêt.

Le démarrage des travaux est estimé à début 2024.

La commune assurera en gestion directe et en parallèle les travaux annexes tels que l'électricité, la plomberie, le chauffage.

### Rénovation de la salle des fêtes et du bâtiment Ancienne Mairie/Ecole (rue Alexandre Dubois).

Dans le cadre de la politique entamée d'entretien et de préservation des bâtiments communaux, une étude de faisabilité a été lancée fin décembre concernant la rénovation de ces deux édifices:

- la salle des fêtes construite dans les années 1980 présente des signes de fatigue (fuites de toiture par exemple) et nécessite une mise aux normes (sanitaires, cuisine).
- l'ancienne mairie/école est plus que vétuste et nécessite une réhabilitation dans le but d'héberger des associations et centres de loisirs.

# VIE SCOLAIRE

## Cross des écoles

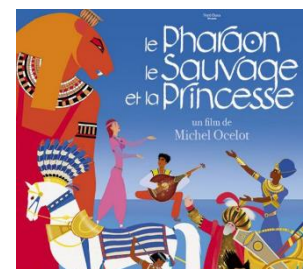
Le traditionnel cross du SIVS (Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Scarpe) a eu lieu cette année sous le brouillard automnal. Cette épreuve sportive a permis une fois encore aux enfants de tester leurs capacités sportives et d'endurance. Bravo aux gagnants, bravo à tous pour leur ténacité !



## Cinéma des écoles

La municipalité a offert aux écoliers une séance de cinéma Cinéligue à l'occasion de cette fin d'année. Deux films étaient au programme selon les tranches d'âge:

"Opération Père Noël" pour les maternelles et les CP  
"Le Pharaon, le Sauvage et la Princesse" pour les CE1 CE2 CM1 et CM2



## Le Père Noël passe aussi à la garderie du Ridoir!

Katia a passé commande de jouets auprès du Père Noël. Ils les a livrés avec un peu d'avance, vacances oblige.

Cela promet de belles parties de jeu dès la rentrée de janvier!



# VIE DE LA COMMUNE

## ETAT CIVIL

### Naissances :

EVRRARD Ulysse,  
SCHERPEREEL Rose.



## CALENDRIER DES FETES

### Janvier

*Samedi 14* Vœux du Maire - 19h à la Salle des fêtes César Monnier

### Février

*Dimanche 12* Concert de la Sainte Cécile, par l'Harmonie Communale

*Semaine du 13 au 17* Accueil du centre de loisirs

*Mercredi 15* Séances de cinéma à la Salle des fêtes César Monnier

### Mars

*Samedi 4* Repas organisé par le RYU- KARATE- CLUB

*Du lundi 6 au vendredi 10* Représentations du spectacle de la compagnie Zapoï :  
(écoles et tout public)  
*Musiques électroniques et danse hip-hop à destination des tout petits  
(à partir de 12 mois)*  
*Dans le cadre du programme « Scènes Plurielles »  
de la Porte du Hainaut – Salle des Sports*

*Dimanche 19* Opération « Village propre », Place du Vert Pont à 9h

### Avril

*Lundi 10* Chasse aux œufs au complexe sportif, à 16h

*Dimanche 16* Parcours du Cœur - Départ du Complexe Sportif – Plusieurs circuits

*Semaine du 17 au 21* Accueil du centre de loisirs

*Mercredi 19* Séances de cinéma à la Salle des fêtes César Monnier

### Mai

*Lundi 1er* Cérémonie de la remise des médailles du travail

*Samedi 6* Loto organisé par l'amicale de l'école du Ridoir

*Lundi 8* Commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale

*Samedi 20 et dimanche 21* Ducasse et braderie



Pour la sécurité des enfants, la vitesse est limitée à 30km/h aux abords des écoles



Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 50km/h dans tout le village



Chaque riverain se doit d'entretenir les caniveaux devant chez lui.



Le brûlage des déchets verts est interdit par les règlements sanitaires du département.  
Le respect de cette interdiction relève des pouvoirs de police du maire.



L'usage des engins à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse est à éviter avant 8h et après 20h. Leur utilisation est tolérée le dimanche et jours fériés de 10h à 12h .exclusivement.



Le stationnement ainsi que la circulation des vélos et scooters sont interdits sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés uniquement aux piétons et poussettes. Selon le code de la route, le stationnement est aussi interdit devant les portes cochères, les entrées de garages, les barrières ainsi que dans les virages, sur la chaussée et les bandes cyclables.



Vivre ensemble dans notre village



La hauteur des haies est réglementée à 1 m sur 50 m de long dans les carrefours et les virages dangereux et limitée à une hauteur de 2 m dans la limite séparative.



La taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété sont nécessaires pour la libre circulation sur les chemins communaux, les trottoirs et les voiries.



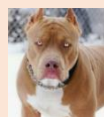
Promeneurs, randonneurs, chasseurs, respectez les propriétés privées et les espaces agricoles.



Lorsque vous promenez vos chiens obligatoirement tenus en laisse, veuillez ramasser leurs déjections.  
Des sachets sont à votre disposition à divers endroits du village (église, place Blanche de SAUW, cimetière, stade, parc du Grand Mortier...)



Tout démarcheur à domicile doit présenter une attestation d'autorisation de la Mairie.  
Appelez le 17 en cas de non présentation.



Les chiens de catégorie 1 et 2 sont à déclarer en Mairie. Evitez de nourrir les chats errants ceux-ci provoquent maladies, dégâts et autres nuisances.



Les déchetteries intercommunales de Saint-Amand-les-eaux et Mortagne-du-Nord sont accessibles gratuitement à ceux qui sont en possession de la carte dédiée. Les déchets verts sont acceptés dans les 2 déchetteries. Ils sont également collectés tous les quinze jours à partir d'avril jusqu'en octobre.  
Pour les encombrants il n'y a pas de ramassage mais vous pouvez prendre rendez-vous au 09 69 39 10 89